

047

Fédération Française de Tir

**LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE PROVENCE**

Bouches-du-Rhône (13) – Vaucluse (84) – Alpes de Haute Provence (04) – Hautes Alpes (05)

Marseille, le 09 janvier 2026

**Mesdames et Messieurs,**

**Les Présidents des Comités Départementaux,  
Les Présidents des Associations,  
Les Membres de la Commission Technique.  
Les Membres de la Commission d'Arbitrage.**

Règlement du TAR 2025-2026



**GESTION SPORTIVE  
SAISON 2025/2026**

**ORGANISATION DU TAR**

**ATTENTION MODIFICATION DE LA DATE LIMITE INSCRIPTION  
DEPARTEMENTAL 13**

## RAPPEL POUR LA SAISON 2025/2026

Seuls peuvent participer aux compétitions de la G.S les tireurs en possession de leur licence **2025/2026, enregistrée par le service licence de la FF Tir au minimum un mois avant la date du 1<sup>er</sup> championnat (Exemple Championnat Départemental).**

ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !  
Avec les attestations de Licence, il sera impossible de participer aux championnats Départementaux et Régionaux LICENCE DEFINITIVE OBLIGATOIRE

**Un code vestimentaire est obligatoire ( voir règlement sur FFTIR)**

### **Listes des Disciplines pour la saison 2025/2026**

DISCIPLINES	REF	POSITION DE TIR	DISTANCE CIBLE	COUPS
FUSILS A REPETITION MANUELLE Aucune modification sauf rechambrage et reconnaissance Ni dioptrre ni lunette	810	Couché	200 Mètres	5 essais Match 2x10
FUSILS SEMI-AUTOMATIQUES : autre que cal 222 / 223 Aucune modification sauf rechambrage et reconnaissance. Ni dioptrre ni lunette.	815	Couché	200 Mètres	5 essais Match 2x10
FUSILS SEMI-AUTOMATIQUES : Cal 222 / 223 Aucune modification sauf rechambrage et reconnaissance. Ni dioptrre ni lunette.	816	Couché	200 Mètres	5 essais Match 2x10
FUSILS MODIFIES Toutes les armes des Catégories 810/815/816 dès qu'elles ont été modifiées. Ces modifications doivent être réglementaires ou proches.(dioptrres, lunettes, visée match, etc.....) gros calibre 811 et petit calibre (222, 223) 812	811 - 812	Couché	200 Mètres	5 essais Match 2x10
CARABINES 22 LR Carabines d'instruction initiale 820 et carabines de match réglementaire 823	820 - 823	Debout Et Couché	50 Mètres	5 essais Match 2x10
CARABINES 22 LR Assis Même épreuve que carabines d'instruction militaire initiale 820 et carabines de match réglementaire 823 mais assis réservé handis et S3	822	Assis	50 Mètres	5 essais Match 2x10
CARABINES SEMI-AUTOMATIQUES 22 LR Armes d'épaule semi-automatique ayant l'apparence d'une arme militaire.(bretelle interdite)	821	Debout	25 et 50 Mètres	10 essais Match 4x10
PISTOLET / REVOLVER Armes de poing en version standard armes récentes 830 / armes historiques 832 ( <b>5 POINTS / GONGS</b> )	830 - 832	Debout 1 main	25 Mètres	5 essais C50 1X10 Gongs 2x10
VITESSE REGLEMENTAIRE Armes de poing standard	831	Debout	25 Mètres	5 essais Match 2x10

**L'épreuve 813 est maintenant gérée dans ISIS WEB.**

### **Inscription des tireurs sur ISIS WEB**

Challenge Armes à répétition manuelle ou semi-automatiques ou modifiées Assis S3 (catégorie licence) et paratirs (toutes catégories) - épreuve N° 813 – appui des coudes sur la table de tir mise à disposition impératif –  
Epreuve d'appoint qui n'est pas au programme de la Gestion sportive. Le siège est de type tabouret sans appui dorsal **pour les tireurs autres que les paratirs.** Les paratirs devront être titulaires d'une carte de classification médicale ; un classement particulier leur sera réservé

**Pour les épreuves 811 et 812, 815 et 816, 820 et 822 et 823 : les tireurs devront choisir dès le début des échelons qualificatifs l'épreuve dans laquelle ils souhaitent concourir. Ils ne peuvent pas tirer les deux/trois sur la même saison.**

**Le Télescope est maintenant autorisé tout au long de la compétition**

## CHANGEMENTS IMPORTANTS POUR LA SAISON TAR 2025-2026

### I.1) Inscription au championnat départemental

Les inscriptions au championnat départemental TAR se feront sur ISIS WEB pour tous les départements

Les tireurs devront se rapprocher de leur CLUB pour s'inscrire  
Ouverture des inscriptions pour le département 13 à partir :

**Du 7 février 2026 jusqu'au 21 février 2026**

**Les clubs n'ayant pas encore ouvert leurs accès sur la plateforme ISIS-WEB devront le faire pour pouvoir inscrire leurs tireurs En cas de difficulté il vous faudra contacter votre responsable compétition de ligue**

### I.2) Modalités de qualification au championnat régional

Les tireurs devront faire les mêmes disciplines au niveau Départemental qu'au niveau Régional ou avoir une dérogation en cas de problèmes (pas de quotas)

Les inscriptions pour le championnat régional se feront sur ISIS-WEB pour tous les Départements

Les tireurs devront se rapprocher de leur CLUB pour s'inscrire  
Ouverture des inscriptions à partir  
**Du 22 Mars 2026 jusqu'au 6 Avril 2026**

**Les clubs n'ayant pas encore ouvert leurs accès sur la plateforme ISIS-WEB devront le faire pour pouvoir inscrire leurs tireurs En cas de difficulté il vous faudra contacter votre responsable compétition de ligue**

### I.3) MODALITÉS DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE :

#### ATTENTION : PRINCIPES DE QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE :

**2 Échelons OBLIGATOIRES**

**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL** : Servant uniquement de qualificatif pour le Championnat Régional.

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL** : Qualificatif au Championnat de France par CLASSEMENT NATIONAL des tireurs (QUOTAS).

**IMPORTANT :** Les inscriptions se font sur ISIS-WEB pour les Championnats de France.

### I.4) PAS D'ÉQUIPES POUR LES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX

### I.5) MODALITÉS DE COMPOSITION DES ÉQUIPES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE :

**L'équipe sera automatiquement inscrite si 3 tireurs sont qualifiés individuellement dans une même épreuve**

**Si plus de 3 tireurs le club devra envoyer la composition de l'équipe**

**II.1 DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE :**

- Date : **7 et 8 Mars 2026**
- Lieu : **STAND DE TIR DU CASTELLAS**  
CD 19 – Carrière de Vautubière  
Route de Coudoux à Lançon.  
Tél. : 04 90 42 46 15
- Date limite de réception des engagements sur ISIS-WEB:

**SAMEDI 21 FEVRIER 2026.**

**ATTENTION**

**Les inscriptions arrivées hors délais ne seront plus prises en compte.  
Le paiement de la facture devra être fait avant le début de la compétition**

- Droits d'inscription Saison 2025/2026 (CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 13) :

Les chèques devront être libellés à l'ordre du club de tir du Castellas  
La facture sera à éditer dans ISIS-WEB CLUB.

**12 Euros par discipline.**

**II.2 DÉPARTEMENTS VAUCLUSE, ALPES DE HAUTE PROVENCE ET HAUTES ALPES :**

L'organisation des Championnats Départementaux du 84, 04 et 05 fera l'objet d'une note spécifique éditée par les Présidents respectifs de ces Comités Départementaux (Copie adressée à la Ligue de Tir de Provence).

**III CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE PROVENCE TAR**

- Date : **18 et 19 Avril 2026**
- Lieux : **STAND DE TIR DU ROUCAS VITROLLES**  
Corniche du Rouas 13127 Vitrolles  
Tel : 04 42 79 65 22
- Date limite des inscriptions sur ISIS-WEB :

**LUNDI 6 avril 2026.**

**ATTENTION**

**Les inscriptions arrivées hors délais ne seront plus prises en compte.  
Le paiement de la facture devra être fait avant le début de la compétition**

- Droits d'inscription Saison 2025/2026 (Championnat Régional) :

Paiement par chèque ou virement (RIB SUR ISIS WEB)  
Les chèques devront être libellés à l'ordre du Stand de tir du ROUCAS  
La facture sera à éditer dans ISIS-WEB CLUB.

**12 Euros par discipline.**

IV - CHAMPIONNATS DE FRANCE TAR -

- IV.1 - **DATES ET LIEU :** Du 19 au 21 juin 2026 au CNTS
- IV.2 - **INSCRIPTIONS :** Validation des inscriptions sur ISIS-WEB.
- IV.3 - **POINTS D'ACCÈS :** Voir Tableau des QUOTAS sur le site [www.fftir.org](http://www.fftir.org)

Le responsable Commission TAR





**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE PROVENCE TAR 2025-2026**  
**STAND DE TIR du CTC**

LIGUE de TIR de Provence



**SAMEDI 7 MARS 2026**

	821	820-822-823	200 M	831	830-832		821	820-822-823	200 M	831	830-832
30			810-811-812-						810-811-812-		
45			813-815-816						813-815-816		
09h00	<b>SERIES 1 à 4</b>						<b>SERIES 25 à 27</b>	<b>SERIES 37 à 39</b>	<b>SERIES 49 à 51</b>	09h00	<b>SERIES 9 à 12</b>
15	Tous les 1/4 h									15	Tous les 1/4 h
30										30	
45	<b>4 postes</b>							<b>SERIES 17-18</b>		45	<b>4 postes</b>
10h00										10h00	
15										15	
30										30	
45										45	
11h00										11h00	
15										15	
30										30	
45										45	
12h00										12h00	
15										15	
30										30	
45										45	
13h00										13h00	
15										15	
30										30	
45										45	
14h00	<b>SERIES 5 à 8</b>						<b>SERIES 28 à 31</b>	<b>SERIES 40 à 43</b>	<b>SERIES 52 à 55</b>	14h00	<b>SERIES 13 à 16</b>
15	Tous les 1/4 h									15	Tous les 1/4 h
30										30	
45	<b>4 postes</b>							<b>SERIES 19 à 21</b>		45	<b>4 postes</b>
15h00										15h00	
15										15	
30										30	
45										45	
16h00										16h00	
15										15	
30										30	
45										45	
17h00										17h00	
15										15	
30										30	
45										45	
18h00										18h00	
15										15	
30										30	
											45